



La C.P.A.M finance la consultation de sevrage tabagique à l'occasion du Moi(s)sans tabac (novembre 2017).

A cette occasion, **40 pharmacies\* bénéficieront d'une rémunération de 50 euros** (via l'URPS Pharmaciens Paca) pour ce suivi dans la limite de 400 patients pour réaliser :

*(Cette rémunération viendra en plus de l'enveloppe consacrée au remboursement des S.N (150/an).*

**\*Seront prises en compte les 40 premières inscriptions.**

- 1 Consultation de sevrage
- Réévaluation du Plan de sevrage à 8 jours
- Le suivi sur un mois (réajustement)
- Evaluation à 30 jours (10 patients max/pharmacie).

**Attention : pour participer il faut avoir fait un D.P.C Sevrage tabagique (voir inscriptions site UFMCS) et avoir suivi la soirée de formation méthodes de sevrage HAS.**

**Dates DPC sur 13 et 83 :** 19 octobre 2017 -Faculté de pharmacie – Campus Timone- Marseille (9h-12h-13h-16h).

**Dates DPC sur le 04 et 05 :** Salle municipale des Mées.  
DPC 1ere partie : lundi 16 octobre 14h-18h  
Méthodologie HAS (DPC 2ème partie) : mardi 17 octobre 20h - 23h.

**Inscription par mail :** [coordination@urps-pharmaciens-paca.fr](mailto:coordination@urps-pharmaciens-paca.fr)

Renseignements : Félicia FERRERA 06 74 38 84 85 Vincent TRAMINI 06 08 24 75 50

**Nom - adresse pharmacie et tampon :**

## ACTION URPS PHARMACIENS

**MOI  
SANS TABAC, AVEC  
MON PHARMACIEN, JE  
M'ACCROCHE ET J'Y  
ARRIVE !**

**UNE GRANDE  
PREMIERE EN  
France  
EXPERIMENTATION  
URPS  
PHARMACIENS  
PACA**

*Nous avons obtenu  
la rémunération  
de la consultation  
de sevrage  
tabagique pour le  
pharmacien  
d'officine à  
l'occasion du  
Moi(s) sans  
tabac (Novembre  
2017).*